



Révision du Plan Local d'Urbanisme



6.2.b Tableau des servitudes

Arrêt

**Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 01 09 2025,
Le maire,**





Tableau des servitudes d'utilité publique

Objet	Désignation	Référence législative et réglementaire en vigueur	Service public concerné	Référence au plan
Servitude relative aux sites inscrits et classés	Site naturel du Golfe du Morbihan site inscrit le 15/04/1965	Articles L.341-1 à L341-15 et R341-1 et suivants du code de l'environnement	DRAC de Bretagne STAP du Morbihan Petit hôtel de Limur 31, rue Thiers 56000 VANNES	AC2
Servitude de protection des établissements de conchyliculture et d'aquaculture et des gisements coquilliers	Concerne tout le territoire communal	Article 2 du Décret-loi du 30/10/1935 sur la protection des eaux potables et des établissements ostréicoles	M. Le Directeur Départemental de l'ARS Bretagne Délégation territoriale du Morbihan Pôle Santé Environnement 32 Bd de la Résistance BP 514 56019 VANNES Cedex	AS2
Servitude de passage des piétons sur le littoral	Sentier littoral institué par arrêté préfectoral du 28/03/1991 complété par l'arrêté du 17/12/1986	Articles L.160-6 à L160-8 et R.160-8 à R.160-33 du code de l'urbanisme	DDTM56 1 allée général Le Troadec BP 520 56019 VANNES Cedex	EL9



Tableau des servitudes d'utilité publique

Objet	Désignation	Référence législative et réglementaire en vigueur	Service public concerné	Référence au plan
Périmètre de servitude autour d'un ouvrage électrique aérien ou souterrain	Réseau de distribution	Loi du 15 juin 1906 (art. 12 et 12 bis) modifiée Loi de finances du 13 juillet 1925 (art. 298) Loi n°46-628 du 8 avril 1946 (art. 35) modifiée Décret n°67-886 du 6 octobre 1967 (art. 1 à 4) Décret n°70-492 du 11 juin 1970 modifié	RTE Groupe Maintenance Réseaux Bretagne ZA de Kerouvois Sud 29556 QUIMPER	I4
Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Concerne tout le territoire communal	Code des transports Article L 6352-1 Arrêté du 25 juillet 1970	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Pôle Nantes Zone aéroportuaire CS 14321 44343 BOUGUENAIS Cedex	T7